

Le Pass'Sport pour une rentrée sportive réussie !

Parce qu'une rentrée sportive peut parfois peser sur le budget des familles, le **Pass'Sport** constitue une aide précieuse. Ce dispositif gouvernemental offre une **réduction de 70 €** sur le coût de l'inscription sportive. Il bénéficie à **plus de 6,5 millions de jeunes** et peut être utilisé dans **plus de 85 000 clubs et salles de sport partenaires**.



Qu'est-ce que le Pass Sport ?

Le pass Sport est une aide financière de 70 € par jeune éligible pour couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, association sportive ou salle de sport partenaire. Il prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription.

Cette aide du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative s'adresse aux enfants et aux jeunes qui rencontrent des obstacles à la pratique sportive – qu'ils soient d'ordre financier, social ou liés à un handicap. L'objectif : leur permettre d'accéder durablement à une activité physique encadrée, au sein d'un environnement structurant, éducatif et sécurisé.

Comment ça marche ?

- Testez votre éligibilité sur www.pass.sports.gouv.fr
- Trouver une structure sportive partenaire sur ce site.
- Demander le pass, puis chaque bénéficiaire reçoit un **QR code ou un code alphanumérique qu'il faut activer**.
- Au moment de l'inscription dans une association ou une salle partenaire, il suffit de présenter ce code.
- La réduction de **70 €** est automatiquement appliquée sur le prix de la licence ou de l'abonnement.

Le dispositif est valable à **partir du 1er septembre 2025**.

Contact

Plus d'informations : www.pass.sports.gouv.fr